

**INDEMNISATION DES
PRATICIENS LIBERAUX
PARTICIPANT AUX RCP
NORD PAS DE CALAIS**

2015



INTRODUCTION

Dans le cadre des circulaires n°SG/DGOS/2013/361 du 8 octobre 2013 et n°SG/DGOS/2014/96 du 31 mars 2014 relatives à l'indemnisation des praticiens libéraux participant aux Réunions de Concertation Pluriprofessionnelle (RCP), l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux du Nord - Pas de Calais/ Picardie (URPS ML) a été missionnée par l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas de Calais / Picardie pour mettre en œuvre, en collaboration avec le Réseau Régional de Cancérologie (RRC 59/62) l'indemnisation des professionnels de santé libéraux participant aux Réunions de Concertation Pluriprofessionnelle.

La méthodologie suivante a été définie par le RRC 59/62 et l'URPS ML :

- Saisie des données dans la fiche individuelle de renseignements par les organisations RCP via la plateforme Sphinx online mise à disposition par le RRC.
- Transmission des données à l'URPS ML par le RRC 59/62.
- Traitement des données par l'URPS ML et indemnisation des médecins libéraux.
- Remontée des bilans qualitatifs et financiers.

Concernant les critères de recueil seules les organisations de RCP ayant des établissements privés à but lucratif (ex-OQN) comme adhérents ont participé au recueil.

Les médecins libéraux indemnisés sont ceux exerçant en cabinet libéral ou en établissement de santé privé à but lucratif (ex-OQN), que cet établissement soit rattaché ou non à l'organisation de RCP à laquelle ils participent.

Les médecins libéraux ayant une part d'activité dans un établissement de santé public participant à des RCP privées ou mixtes, seront indemnisés au prorata de leur activité libérale. La quotité d'activité libérale et d'activité dans un établissement de santé public est définie en concertation entre le Président de la RCP et le médecin concerné.

Les praticiens libéraux participant à des RCP exclusivement publiques et Espic ne seront pas indemnisés pour leur participation au sein de ces RCP.

BILAN

Selon les données recueillies, dans la région Nord-Pas-de-Calais, **416 praticiens libéraux** ont participé aux RCP en 2015 (versus 423 en 2014, soit une **diminution du nombre de professionnels de 1.6%**) pour un total de **8390 participations** (versus 7982 en 2014, soit **une augmentation des participations de 5%**).

Le nombre de participations par médecins varie entre 1 et 223 (versus 1 et 238 en 2014) pour arriver à une **moyenne de 20,17 participations** par praticiens (versus 18,87 en 2014 soit **+7%**)

Le tableau ci-dessous reprend en détail le nombre de praticiens libéraux concernés (effectif), le nombre de participations (somme) et la moyenne **en fonction de la spécialité**.

	Nombre de participations en RCP en 2015 (toutes entités confondues)		
	Moyenne	Somme	Effectif
Oncologie option radiothérapie	60,37	2113	35
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	51,00	51	1
Oncologie option médicale	50,46	656	13
Chirurgie générale	38,05	799	21
Médecine nucléaire	28,63	544	19
Gynécologie médicale	25,17	151	6
Médecine Générale	21,00	147	7
Gynécologie médicale et obstétrique	17,83	214	12
Pneumologie	16,46	609	37
O.R.L et chirurgie cervico faciale	16,30	163	10
Chirurgie thoracique	15,00	30	2
Oto-rhino-laryngologie	15,00	30	2
Chirurgie viscérale et digestive	14,66	425	29
Anatomie et cytologie pathologiques humaines	14,48	304	21
Chirurgie urologique	13,36	441	33
Radio-diagnostic	11,59	1124	97
Gastro-entérologie et hépatologie	10,65	394	37
Urologie	9,60	96	10
Dermatologie et vénéréologie	5,67	34	6
Endocrinologie	4,25	17	4
Chirurgie plastique et reconstructrice	3,75	30	8
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	3,50	7	2
Dermatopathologie	3,00	6	2
Maladies de l'appareil digestif	2,50	5	2
...			0
Total	20,17	8390	416

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de praticiens libéraux concernés (effectif), le nombre de participations (somme) et la moyenne **en fonction du territoire**.

	Moyenne	Somme	Effectif
Artois	18,85	2375	126
Hainaut	24,01	2089	87
Littoral	23,10	1386	60
Métropole	17,76	2540	143
Total	20,17	8390	416

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de praticiens libéraux concernés (effectif), le nombre de participations (somme) et la moyenne **en fonction de l'organisation de RCP**.

	Moyenne	Somme	Effectif
Oncoartois	21,72	782	36
Oncobéthunois	21,79	828	38
Oncolittoral	24,82	968	39
Oncologie Dunkerque	19,90	418	21
Oncomel	17,76	2540	143
Oncoval	13,89	778	56
Roza+	14,71	765	52
Sambre Oncologie	42,29	1311	31
Total	20,17	8390	416

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de praticiens libéraux concernés (effectif), le nombre de participations (somme) et la moyenne **en fonction de l'entité de RCP**.

	Moyenne	Somme	Effectif
Sénologie	10,44	1461	140
Gynécologie	8,62	1078	125
Urologie	9,51	1208	127
Digestif	9,57	1751	183
Thorax	12,62	1489	118
VADS	11,15	725	65
Dermatologie	7,36	368	50
Hématologie	0,00	0	0
Neuro Oncologie	5,00	5	1
Endocrinologie	3,55	78	22
Macrobiopsie	5,68	227	40
Total		8390	871